

PROPOSITION D'AMELIORATION DU PROJET DE REORGANISATION DE LA DIRECTION DES ROUTES

Objectif :

- Améliorer le fonctionnement de la DR dans son ensemble (siège + agences) pour assurer sa cohérence en utilisant le SMQE ainsi que des éléments du schéma de réorganisation.
- Obtenir l'adhésion de tous en faisant en sorte qu'il n'y ait pas « d'un côté des gagnants et de l'autre des perdants »

I Constat :

Le contexte et état des lieux	Propositions de moyens à mettre œuvre
<p><u>1 La Direction des routes du CD est certifiée Iso 9001(Qualité) et Iso 14001(Environnement) depuis 2012: la seule en France!</u></p> <p>Qu'est-ce-que la certification ?</p> <ul style="list-style-type: none">-C'est un label internationalement reconnu qui prouve aux clients d'un organisme que son modèle organisationnel lui permet de garantir que le produit qui lui a été commandé sera réalisé conformément à leur exigences mais aussi à celles de la réglementation.-La norme Iso est un support et une aide à la réflexion qui doit permettre à une direction de mettre en place une architecture de son organisme et des processus de production cohérents et optimisés afin d'éliminer les dysfonctionnements et risques de non conformité. Pour cela elle s'appuie sur des indicateurs et des modes de surveillance (Audits internes et externes) qui lui permettent de surveiller l'efficacité du système et, en cas de dysfonctionnement de l'identifier rapidement, de mesurer son impact sur le produit fini et les risques encourus en cas de non traitement, de définir des actions d'amélioration (correctives) afin de l'éliminer	
<p><u>2- Ce que montrent les Rapports d'Audits</u></p> <p>Tous les rapports montrent :</p> <ul style="list-style-type: none">a- Les points forts <p>Ils sont principalement positionnés sur la maîtrise opérationnelle des activités tant sur le volet satisfaction client que sur l'environnement. Celle-ci repose toujours sur des acquis dans plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none">- le professionnalisme et la rigueur du personnel dans l'application des consignes et la tenue des enregistrements.- la culture de la satisfaction client au travers de la notion de service public et une bonne approche de l'environnement.- la documentation des pratiques au travers des Dossiers d'organisation et de leur	<p>1- S'appuyer sur les points forts de la certification et les faire évoluer suivant la nouvelle version de la norme pour mener la réflexion à bien.</p>

déclinaison en Agence et sur les Centres.

- la planification et la maîtrise des projets. (services du siège)

b- Les points faibles

Ils sont principalement liés à des non respects de la réglementation par déficit de management et manque d'anticipation.

Quelques exemples concrets:

- la non anticipation des pertes de compétences à la DR par les départs simultanés d'encadrants à la retraite pourtant signalés à plusieurs reprises lors des audits

-le non respect du code des marchés public

-la gestion des crédits et programmes

Donc la question peut se poser sur la nécessité de bouleverser un système opérationnel efficace?

3- La réorganisation telle que proposée sera-t-elle compatible avec la version 2015 des normes Iso 9001 et 14001 ? la question peut également se poser dans la mesure où l'auditeur AFAQ, le 13/12/2016 a souligné des faiblesses dans la réflexion qui devait être menée en amont sur les liens hiérarchiques et l'organisation fonctionnelle. De plus la non définition précise des fiches de postes et le manque de cohérence de l'ensemble au regard des exigences de la nouvelle version de la norme ont été pointées, notamment dans l'intégration de la gestion du risque. Or ces points n'ont été pris en considération dans la réorganisation proposée des agences. Celle-ci ne s'appuyant pas sur le système qualité (ISO 9001 et 14001). **Il est particulièrement étonnant que l'animatrice qualité n'ait pas été associée au projet en étant absente des groupes de travail.(confirmation par mail le 16/02/2017 d'Odile Nowak animatrice qualité)**

4 La réorganisation ne prend pas en compte les évolutions technologiques qui permettraient d'optimiser les processus de production

5 La réorganisation de la direction des routes ne doit-elle pas être globale de façon à ce que le fonctionnement entre les services supports du siège et des agences soit cohérent ?

2- Formations obligatoires attachées à la prise de poste de tous les agents.

3- Gestion proactive des crédits (Rapport circonstancier avant DM2 et BP sur l'état d'avancement des programmes et consommation des crédits de l'année N et une projection sur le dernier trimestre afin que l'exécutif puisse statuer sur les éventuelles "queues" de crédits

4- Utilisation des nouvelles technologies pour améliorer les conditions de travail

Exemples:

-Géo localisation (VH Chauffeur seul ->problème de sécurité)

-Utilisation de moyens déportés

-Utilisation de AREO et toutes ses options pour unifier toutes les bases de données routières et organiser la planification et le suivi des actions (Travaux, entretien...)

En 2014, la direction des routes a déjà fait l'objet d'une réorganisation : les responsables d'agences sont devenus des chefs de service à part entière. La direction des routes s'articule autour de 11 services dont 6 agences routières autonomes dont le mode de fonctionnement se singularise et à qui on a transféré sans formation préalable un rôle d'expertise et de contrôle. Les chefs d'agence deviennent pilotes des processus jusque-là placés sous la responsabilité des chefs de service du siège les seuls à avoir toutes les clés concernant la politique routière et les stratégies à mettre en œuvre. Les chefs d'agence se retrouvent alors en charge non seulement de la viabilité de la route mais aussi de processus complexes dont ils n'ont pas la maîtrise (**Exemple en annexe 4**). L'éclatement des responsabilités, des activités et de la gestion des crédits abouti à des flottements et dysfonctionnements qui perdurent aujourd'hui dans les agences et dans les services du siège qui ne savent plus qui fait quoi à la DR. L'expertise des services du siège est transformée en rôle de conseil (SRM et SRA) et est de moins en moins utilisée par les agences, elle se limite de plus en plus à jouer « les pompiers ». exemples aménagement de la RD 74 à Nantua, pont de Coron, pont de Serrières et autres réparation lourdes...)

La position du DGAI concernant le rôle de l'expertise et des études qui doivent selon lui être impérativement dissociés d'avec l'aspect programmation (agence) pose directement question sur la volonté réelle de mettre en place une réelle transversalité. Cette position mettrait de facto à mal une organisation harmonieuse (**voir Annexe 4**) et transversale mise en place depuis 2012 et qui a fait ses preuves. En 2012 on recensait classé en 3 (mauvais état) 270 murs (33000m²) et 55 ponts, en 2016 leur nombre était de 117 murs (13000m²) et 21 ponts, résultats obtenus grâce à l'implication de tous les personnels de la direction des routes (siège + agences).

2016-2017: Le nouveau projet de réorganisation n'est toujours pas compréhensible pour l'ensemble des agents (encadrants compris) dans ses modalités de mise en œuvre ce qui s'accompagne d'un contexte anxigène pour les agents : personne ne sait qui sera son chef. L'organisation présentée est de type matriciel avec des liaisons hiérarchiques descendantes et transversales non définies: juxtaposition de trois strates fonctionnelles (travaux en régie, travaux à l'entreprise, gestion du domaine public) sans liens hiérarchiques entre elles et qui se superposent au socle hiérarchique qu'est l'agence territoriale.

Les 28 juin le SRM suite à la proposition du DGAI s'est réuni et a formulé à l'unanimité constat sur le fonctionnement de la DR ainsi que les propositions d'amélioration transmises le 5 juillet au DR et DGAI. Une rencontre a eu lieu le 22 septembre entre le SRM au complet et Mr Rousière. Les propositions sont restées sans suite.

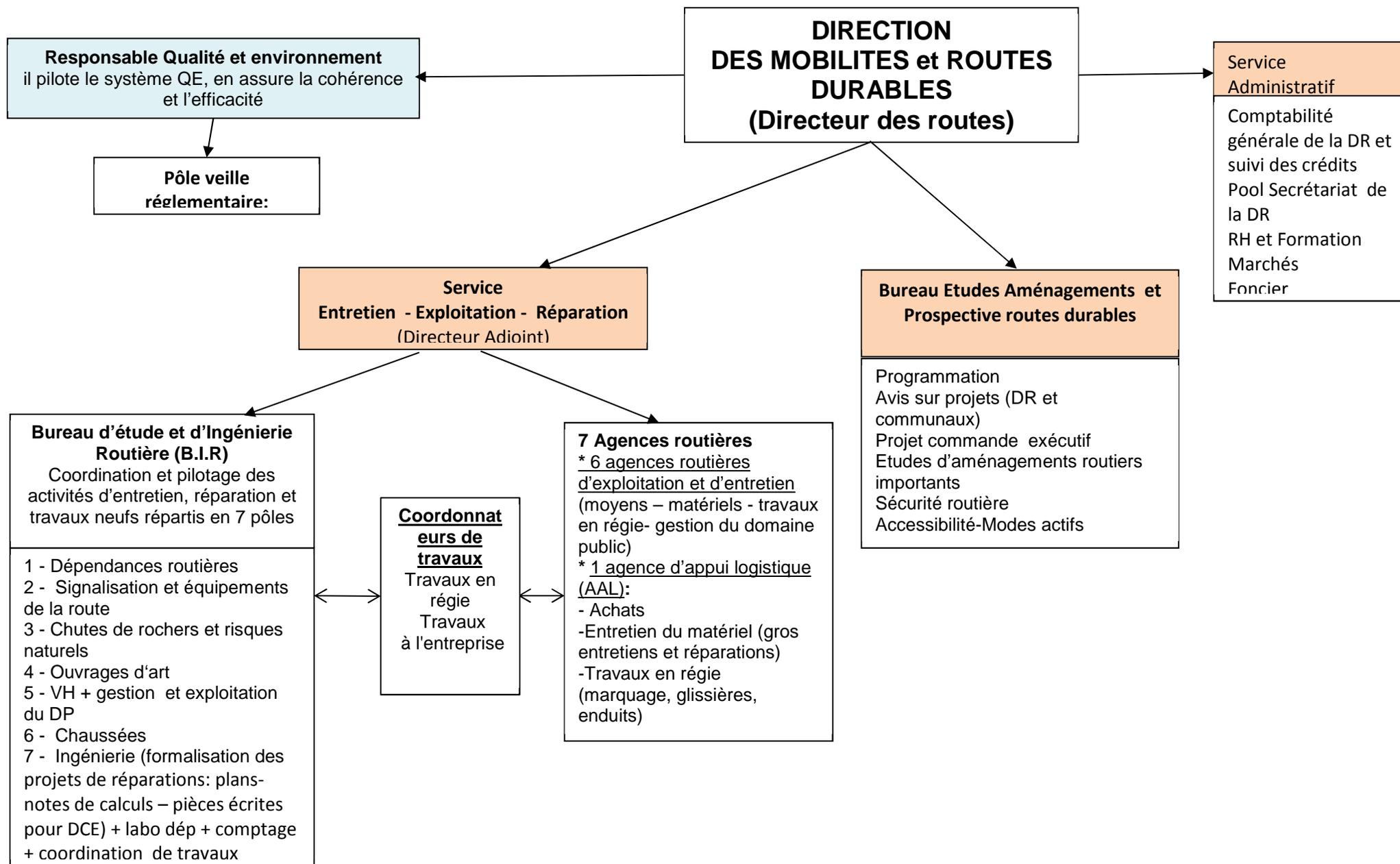
- **Réduire le nombre de services**
- **Réorganiser la DR autour de 3 grands axes (voir annexe 1)**
- **Mutualiser les services supports**
- **Piloter toutes les activités à partir des services du siège et leur redonner leur rôle d'expertise et introduire le rôle du coordonnateur de travaux (voir annexe 2 et 3)**
- **Responsabiliser l'ensemble des agents de la DR par le biais des formations et spécialisations**
- **Redonner un rôle premier à la Qualité et à l'environnement par la simplification du Système de Management de la Qualité et de l'Environnement (procédures) et remettre de la transversalité dans les processus.**
- **Prendre en compte le rapport sur les risques psychosociaux**

II Problématiques de Fonctionnement posées par le projet la réorganisation

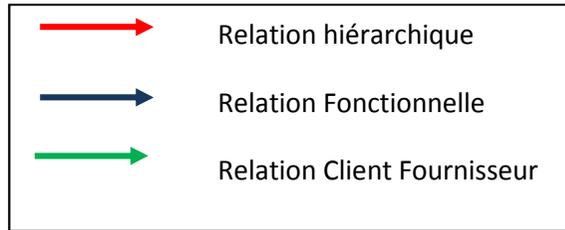
Activités	Questionnements sur fonctionnement de la future organisation
Exploitation	<p>Ex 1 - fauchage : 1 chef d'équipe responsable du fauchage basé au CE de LA BOISSE pour gérer les agents faucheurs sur LA BOISSE-VILLARS LES DOMBES-SAULT BRENAZ-AMBERIEU - Comment gère t'il son personnel ? (Heures de départ, déplacements, suivi travaux, connaissance du territoire, ... ?) Géolocalisation ?</p>
	<p>Ex 2 : Exploitation de la route : Le CE de CENOR (Bourg en Bresse Nord) incertitudes quant à la présence d'une équipe territoriale, L'exploitation du secteur de BOURG sera effectuée à partir de TOSSIAT situé à 10 km au SUD de BOURG. En cas de problèmes au NORD de BOURG sur les grands axes, les délais d'intervention risquent d'être allongés du fait de la difficulté à accéder sur les sites, (CE MONTREVEL? SIMANDRE ? COLIGNY ?) Se pose également la question de la connaissance du territoire par les agents qui viendront de l'extérieur,</p>
Travaux en régie	<p>Ex 3 : Dérasement d'accotements et curages de fossés sur VSB : - La programmation sera réalisée au niveau de l'agence, Les travaux seront effectués par le pôle travaux basé à BOURG. Les chefs d'équipes locaux qui restent au pôle territorial ne participeront plus aux travaux. Quid de la connaissance du terrain, relations avec les élus locaux, des riverains, gestion des accès, suppression des obstacles latéraux, la gestion des terres, des responsabilités diverses en cas de casse ? - les encadrants travaux en régie ont-ils les compétences en matière de conduite de travaux ? Ont-ils été formés ?</p>
Travaux à l'entreprise	<p>Ex 4 : Surveillance de travaux : Les personnels affectés à ces tâches exerceront un métier de maître d'œuvre (études, dossiers liés à l'environnement, commande, coordination des travaux, exploitation de chantier, hygiène et sécurité, surveillance des travaux, gestion de marchés publics, etc...), Ces travaux pourront faire appel à des compétences très étendues : géotechnique, terrassements, constitution des chaussées, hydraulique, ouvrages d'art, essais de laboratoires, signalisation, etc...A ce jour, le CD 01 ne dispose plus des agents dépositaires de ces compétences,</p>
Organisation générale	<p>Ex 5 : les fiches de poste : Les fiches métiers ont été proposées, Cependant, les fiches de poste avec les relations hiérarchiques et fonctionnelles et les responsabilités ne figurent pas dans la bourse aux postes,</p>
Organisation générale	<p>Ex 6 : Dans le cadre de la démarche qualité des dossiers d'organisation générale ont été écrits et déclinés en plan d'intervention au niveau des agences, La nouvelle organisation va être validée sans qu'aucun DO ni PI n'aient été mis au goût du jour, Dans ces dossiers figurent en autres les liaisons fonctionnelles et les responsabilités de chacun des agents dans la chaîne hiérarchique,</p>
Qualité - Cartographie des processus	<p>Ex 7: Une cartographie des processus a-t-elle été effectuée avant la validation de la réorganisation ? Une Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité a-t-elle été réalisée (AMDEC) ? C'est un outil indispensable qui permet de bâtir la cartographie des processus en identifiant les risques et permettre leur traitement par anticipation. Dans ce mode de réflexion on identifie la mission et on pose la problématique du Qui Fait Quoi Où Quand Comment Avec Qui et Pourquoi ? et c'est seulement après avoir répondu à toutes ces questions que l'on peut ébaucher une cartographie permettant de visualisé l'ensemble des processus et leurs interactions et de proposé un schéma de réorganisation. <u>Ayant interrogé le pilote du groupe de travail sur le sujet il nous a répondu qu'il n'avait travaillé que sur l'identification des missions et le Qui Fait Quoi sans répondre au reste de la problématique, ce qui expose de façon immédiate cette réorganisation au risque de défaillance de dysfonctionnements lourds générateur de conflits (risques psychosociaux), nuisant ainsi directement au service rendu à la collectivité.</u></p> <p>Quant à la « cartographie des processus » proposée <u>celle-ci ne montre en aucun cas les interactions entre les processus, nous ne voyons pas comment tout cela fonctionne. Nous constatons également que toutes les compétences et la définition de la politique routière, gestion des crédits ... est transféré de fait du siège aux agences routières. Est-ce bien leur Rôle ? Dans cette cartographie les services du siège sont réduits à leur plus simple expression limité à un rôle de conseil la question peut se poser</u></p>

	<u>quant à leur devenir(Voir ANNEXE VI)</u>
Agenda 21	Ex 8 : Cette nouvelle organisation risque de multiplier les déplacements : un bilan carbone de la situation actuelle a-t-il été réalisé ? Une étude sur la production de GES est-elle prévue ?
Entretiens annuels d'évaluation	Ex 9 : Par quel supérieur hiérarchique sera conduit l'entretien annuel d'évaluation, du fait des liens hiérarchiques verticaux et liens fonctionnels horizontaux ?

LES ANNEXES



Fonctionnement Travaux en Régie



Responsable de pôle du siège du B.I.R

Pilote le processus dans sa spécialité :
procédure, indicateurs de performance

Valide et suit la programmation

Apporte son expertise technique sur la nature des travaux et modes opératoires
aux coordonnateurs travaux

Coordonnateurs de « travaux en régie » dépendent du siège

Positionnés en agence
(BR ou HB)

Organisent la planification, la coordination et le dimensionnement des moyens sur 3 agences (secteur Ouest ou Est) en vue d'optimiser leur mutualisation en lien avec les 3 chefs d'agence concernés et l'Agence d'Appui Logistique.

Ils assurent le contrôle sur les réalisations. Leur contact sur le chantier est le chef d'équipe « travaux en régie » qu'ils accompagnent dans sa tâche. Ils rendent compte au siège ainsi qu'aux chefs d'agences

Agence d'appui logistique

Pré positionnement à l'Est et à l'Ouest

- Achats
- Entretien du matériel (gros entretiens et réparations)
- Travaux en régie spécialisés (marquage, glissières, enduits)

6 Agences routières

Chaque agence monte les équipes de travaux en régie (chef d'équipe +agents) en fonction du résultat de la bourse au poste pour réaliser les travaux **sur son territoire.**

Elle fait ses demandes de moyens matériel au coordonnateur de travaux qui lui est dédié.

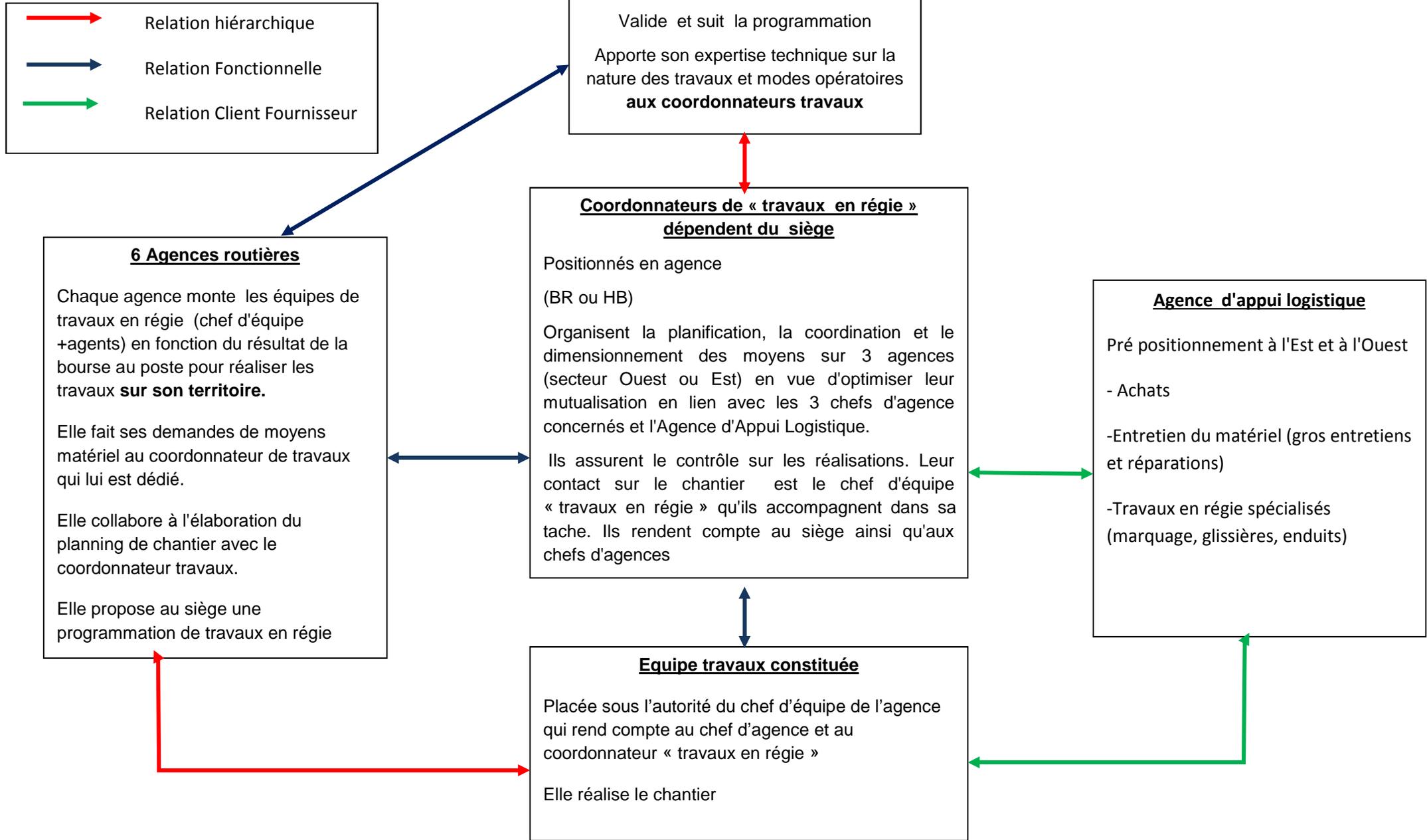
Elle collabore à l'élaboration du planning de chantier avec le coordonnateur travaux.

Elle propose au siège une programmation de travaux en régie

Equipe travaux constituée

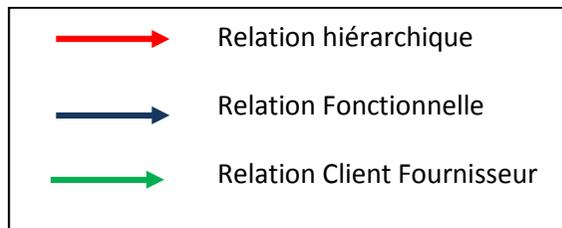
Placée sous l'autorité du chef d'équipe de l'agence qui rend compte au chef d'agence et au coordonnateur « travaux en régie »

Elle réalise le chantier



ANNEXEIII

Fonctionnement travaux Entreprise

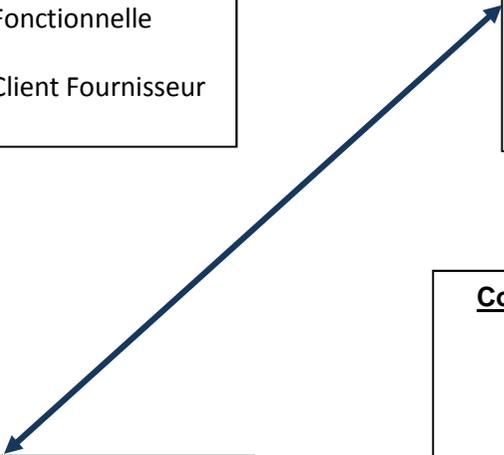


Responsable de pôle du siège du B.I.R
Pilote le processus dans sa spécialité :
procédure, indicateurs de performance
Valide et suit la programmation
Apporte son expertise technique sur la nature des travaux et modes opératoires
aux coordonnateurs travaux

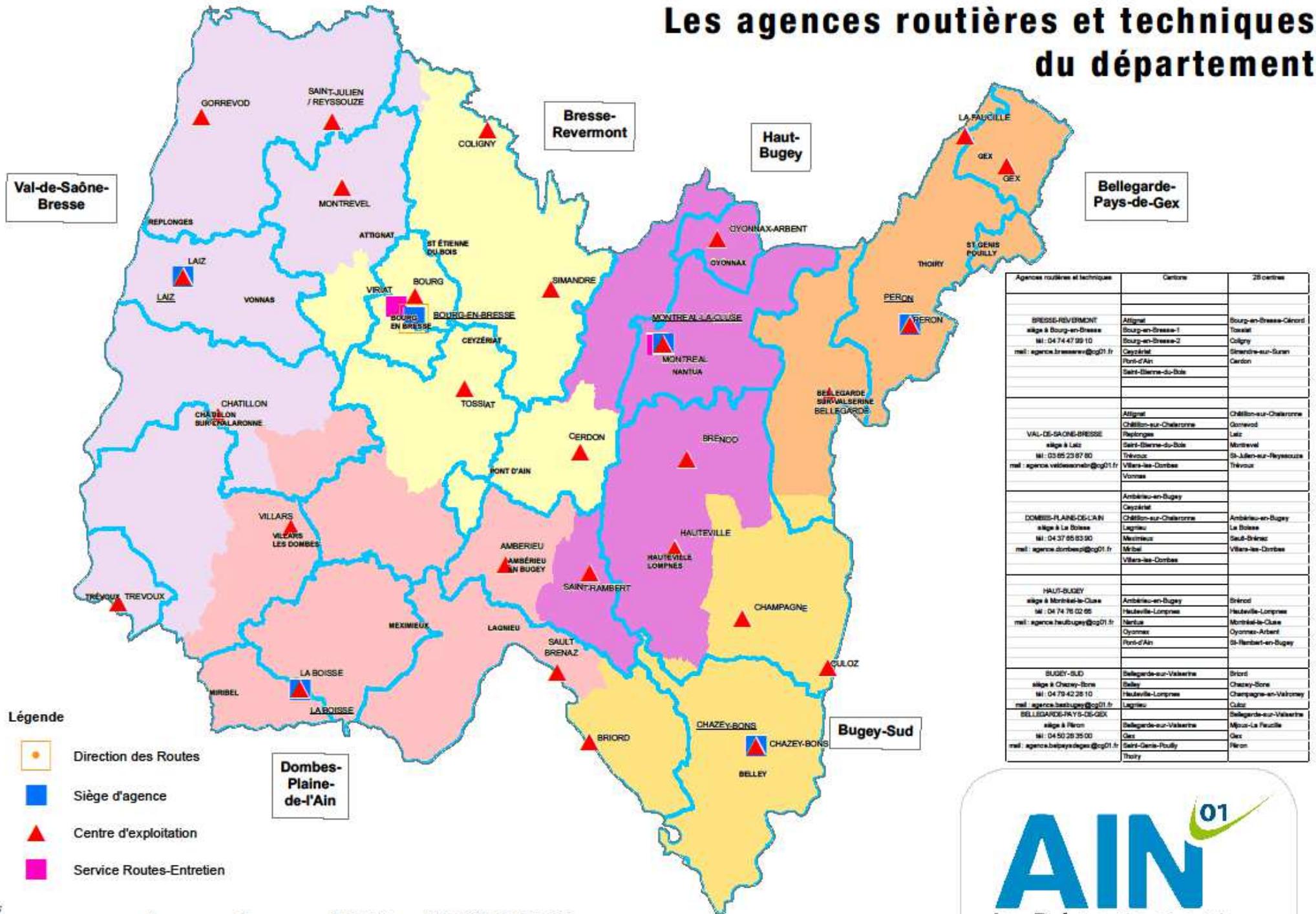
Coordonnateurs de « travaux à l'entreprise » dépendent du siège
Positionnés en agence
(VSB ou BPG)
Pour les travaux de technicité courante et après visite préalable sur le site du chantier avec l'entreprise ils rédigent le bon de commande qu'ils font valider par le siège.
Organisent la planification, la coordination des « travaux à l'entreprise » sur 3 agences (secteur Ouest ou Est) en vue d'optimiser leurs déroulements en lien avec les trois chefs d'agence concernés et les entreprises.
Ils assurent le contrôle sur les réalisations. Leur contact sur le chantier est le chef de chantier de l'entreprise.
Ils rendent compte au siège ainsi qu'aux chefs d'agences
Ils peuvent être suppléés par un chef de secteur de l'agence concernée

6 Agences routières
Chaque agence assure l'exploitation et la gestion du domaine public **sur son territoire.**
Elle définit les mesures d'exploitation à mettre en œuvre en lien avec les coordonnateurs « travaux à l'entreprise » en fonction des travaux effectués.
Collabore à l'élaboration du planning de chantier avec le coordonnateur travaux qui lui est dédié.
Propose au siège une programmation de « travaux à l'entreprise ».

L'entreprise
Réalise le chantier conformément à la commande
S'appuie sur les coordonnateurs « travaux à l'entreprise » pour tout ce qui concerne l'environnement du chantier (mesures d'exploitation, avancement du chantier, imprévus...)



Les agences routières et techniques du département



Val-de-Saône-Bresse

Bresse-Revermont

Haut-Bugey

Bellegarde-Pays-de-Gex

Bugey-Sud

Dombes-Plaine-de-l'Ain

- Légende**
- Direction des Routes
 - Siège d'agence
 - Centre d'exploitation
 - Service Routes-Entretien

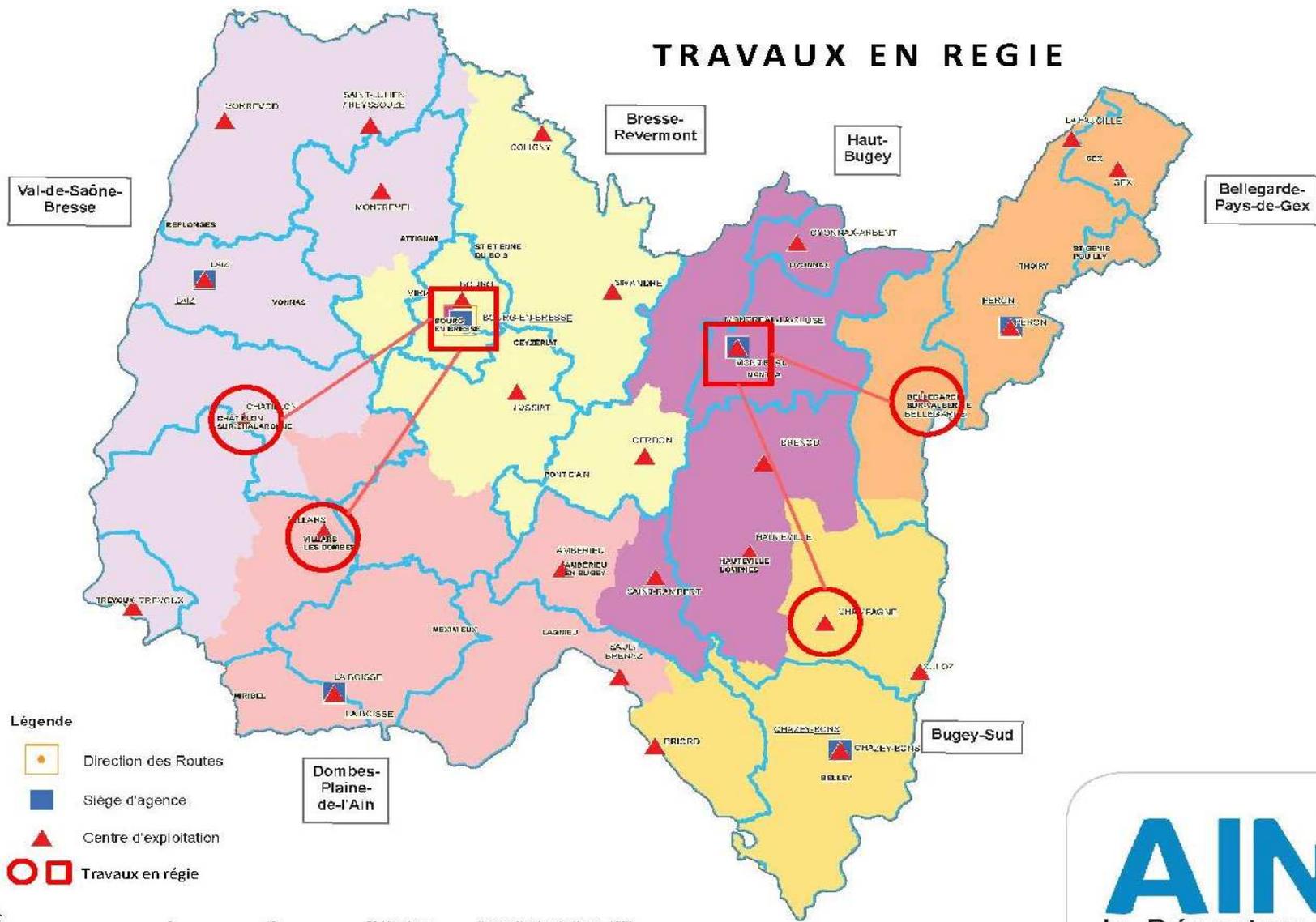
Agences routières et techniques	Cantons	28 centres
BRESSE-REVERMONT siège à Bourg-en-Bresse tél : 04 74 47 99 10 mail : agence.bresse@cg01.fr	Attignat Bourg-en-Bresse-1 Bourg-en-Bresse-2 Ceyzériat Pont-d'Ain Saint-Bernard-du-Bois	Bourg-en-Bresse-Céron Tossal Coligny Sierrois-sur-Suran Céron
VAL-DE-SAÔNE-BRESSE siège à Laiz tél : 03 85 23 87 80 mail : agence.valsaone@cg01.fr	Attignat Châtillon-sur-Chalaronne Replonges Saint-Bernard-du-Bois Trévoux Villars-les-Dombes Vonnas	Châtillon-sur-Chalaronne Gornod Laiz Montrevel St-Julien-sur-Reyssouze Trévoux
DOMBES-PLAINE-DE-L'AIN siège à La Boisse tél : 04 37 85 83 90 mail : agence.dombes@cg01.fr	Ambérieu-en-Bugey Ceyzériat Châtillon-sur-Chalaronne Lagnieu Meximieux Miral Villars-les-Dombes	Ambérieu-en-Bugey La Boisse Saut-Bernard Villars-les-Dombes
HAUT-BUGEY siège à Montbéli-le-Cluze tél : 04 74 76 02 66 mail : agence.hautbugey@cg01.fr	Ambérieu-en-Bugey Hauteville-Lompnes Nantua Oyonnax Pont-d'Ain	Céron Hauteville-Lompnes Montbéli-le-Cluze Oyonnax-Arbent St-Rambert-en-Bugey
BUGEY-SUD siège à Chazay-Sorn tél : 04 79 42 28 10 mail : agence.bugey@cg01.fr	Bellegarde-sur-Valserine Bellefleur Hauteville-Lompnes Lagnieu	Strid Chazay-Sorn Champagne-en-Valromey Culoz
BELLEGARDE-PAYS-DE-GEX siège à Péron tél : 04 50 28 35 00 mail : agence.bellegarde@cg01.fr	Bellegarde-sur-Valserine Gex Saint-Genis-Pouilly Thoiry	Bellegarde-sur-Valserine Mijoux-La-Faucille Gex Péron



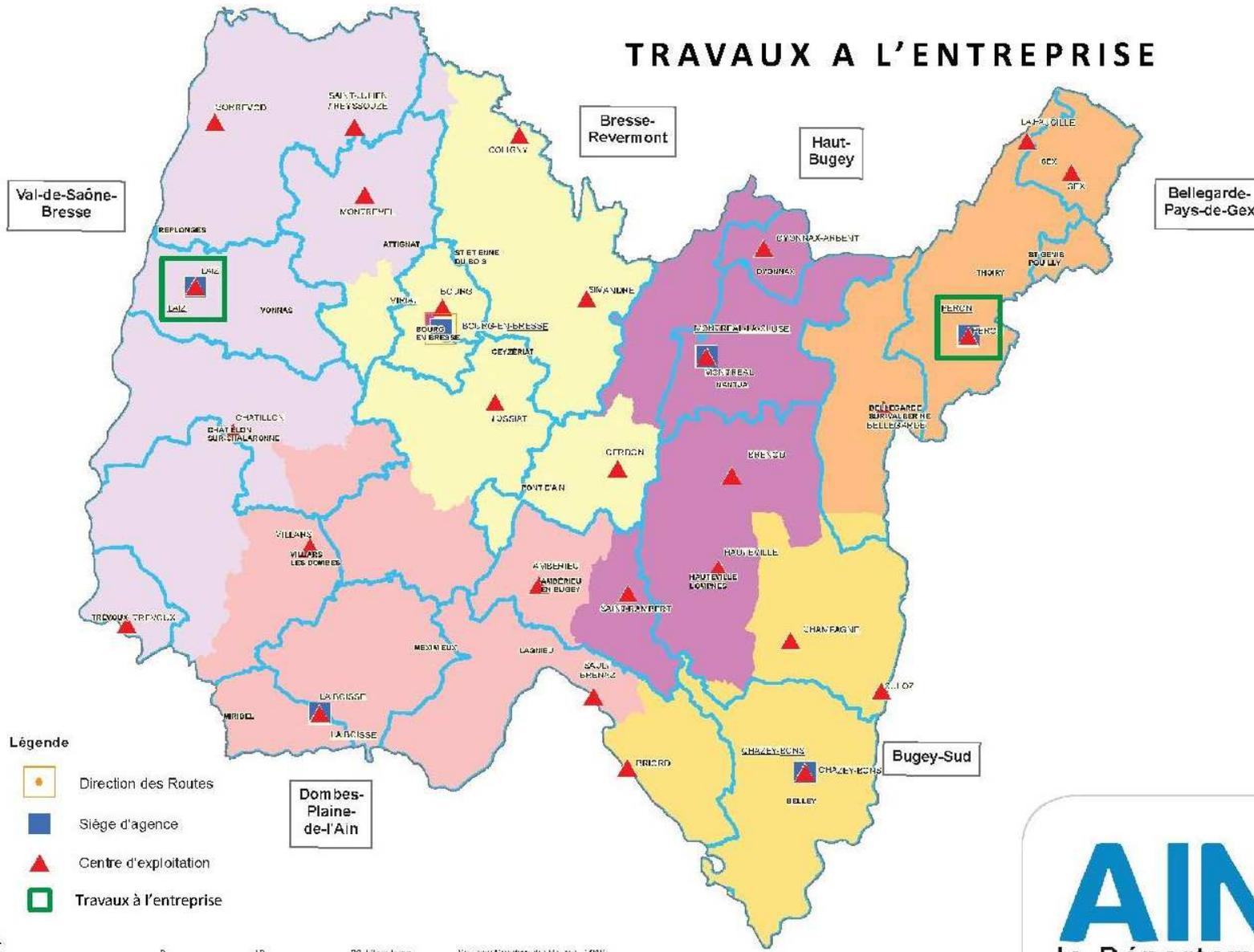
Sources: Direction des Routes - 2015
 Origine Cadastre © droits de l'Etat réservés - Mise à jour 2015
 Réalisé par: Pôle observatoire et géomatique - 06/2016



TRAVAUX EN REGIE



TRAVAUX A L'ENTREPRISE



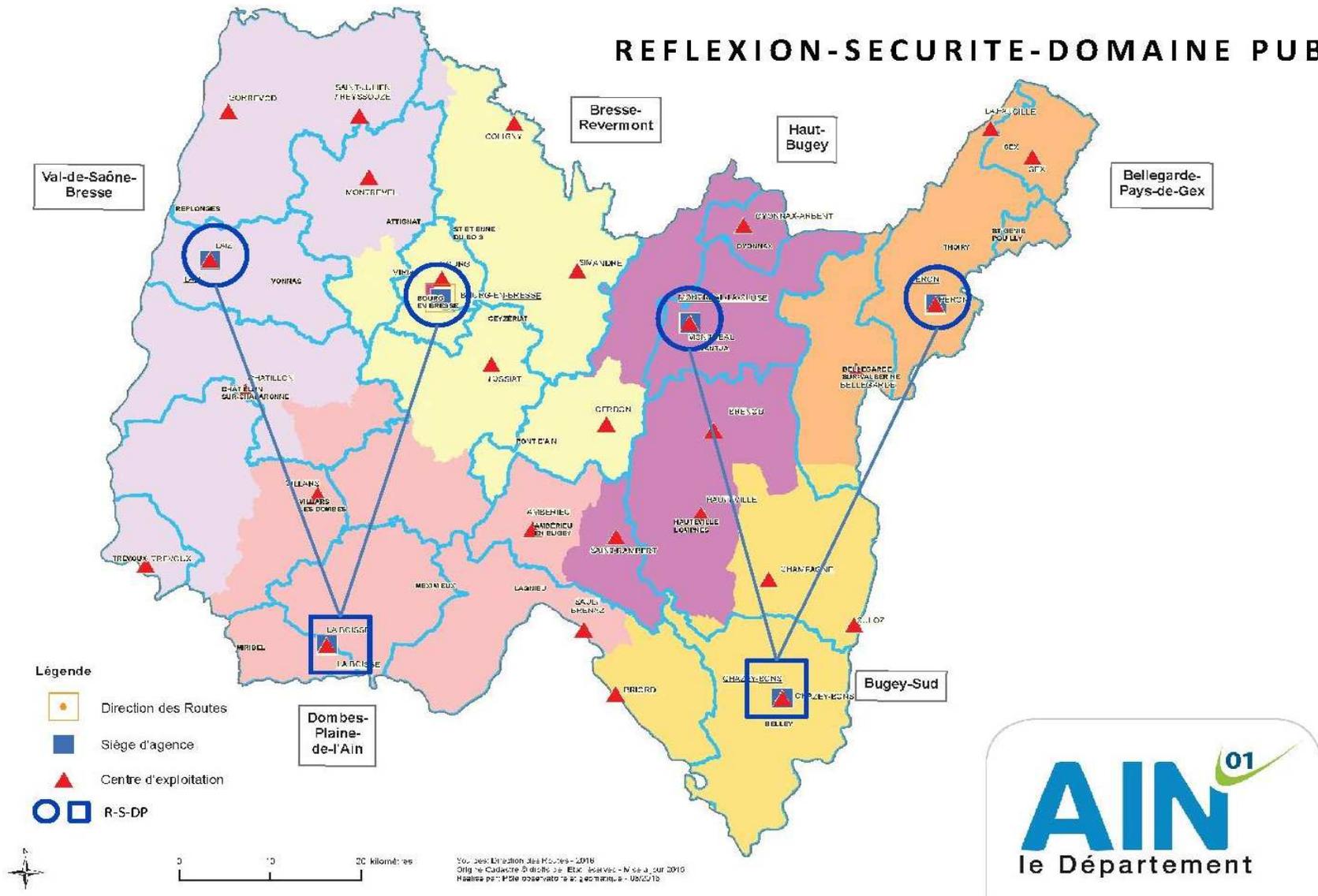
- Légende**
- Direction des Routes
 - Siège d'agence
 - Centre d'exploitation
 - Travaux à l'entreprise



Source: Direction des Routes - 2018
 Origine: Cadastre et droits de l'Etat - 2014 - N° 14 2010
 Révisé par: Pôle Observatoire et Développement - 08/2018



REFLEXION-SECURITE-DOMAINE PUBLIC



ANNEXE IV

 <p>Conseil général</p>	<p>PR02 Entretien des infrastructures routières</p>		
<p>DESCRIPTION DU PROCESSUS PRO 02</p>			
<p>Finalité du processus <i>Effet escompté sur le processus, missions du processus, raison d'être du processus</i></p>	<p>Assurer la pérennité du patrimoine routier en prenant en compte les exigences liées au Développement Durable</p>		
<p>Champ d'application <i>Activités concernées (produits, services, entités de l'organisation)</i></p>	<p>Chaussées Ouvrages d'art Dépendances Equipements de la route</p>		
<p>Périmètre d'application <i>Sites géographiques concernés</i></p>	<p>Routes départementales y compris centres routiers</p>		
<p>Pilote <i>Responsable du fonctionnement et de l'amélioration du processus</i></p>	<p>Virginie Viollet, Responsable de l'ART Bas-Bugey</p>		
<p>Entités contribuant au processus <i>Services ou fonctions impliquées directement dans la réalisation des activités du processus (hors fournisseurs et clients du processus)</i></p>	<p>SRM-SRA-SRE-SRP-SRC Agences DR</p>		
<p>Critères de performance</p>			
<p>Réaliser l'entretien du patrimoine routier en ajustant la réalisation du programme de travaux à la prévision. Adapter annuellement les besoins réels, les enveloppes, la programmation.</p>			
<p>Indicateurs</p>		<p>Valeur</p>	
<p>Activités d'entretien des infrastructures routières</p>			
<p>Origine de l'information</p>	<p>Fréquence</p>	<p>Mode de diffusion</p>	<p>Destinataire</p>
<p>DR</p>	<p>semestrielle</p>	<p>Tableau</p>	<p>DR-SRM- SRE- Agences</p>
<p>Fournisseurs du processus (qui déclenche)</p>		<p>Client du processus (qui utilise les DS)</p>	
<p>SRE-SRM-Agences</p>		<p>Exécutif</p>	
<p>Éléments d'entrée (déclencheur)</p>		<p>Éléments de sortie (clôture)</p>	
<p>Schéma départemental de voirie – dossiers d'organisation – programmes de travaux</p>		<p>Bilan de processus annuel</p>	
<p>Documents de référence applicables <i>Documents qui contraignent le processus (normes, documents réglementaires, etc.)</i></p>		<p>Normes produit, dossiers d'organisation</p>	
<p>Processus de réalisation liés</p>	<p>PR01 – PR03 – PR04</p>		

DESCRIPTION DES ETAPES

RESPONSABLE	ELEMENTS D'ENTREE	ETAPES	ELEMENTS DE SORTIE	<i>DOCUMENTS OPERATOIRES</i> ENREGISTREMENTS
DR	Schéma départemental de voirie Objectifs spécifiques aux processus Revue direction	Réviser la politique d'entretien	Validation de la politique d'entretien Approbation des rapports budgétaires	Tableau de répartition des crédits par activités <i>Schéma départemental de voirie</i> <i>Dossiers d'organisation</i> <i>CR Réunions de concertation</i>
chefs d'agence + SRM + SRE +SRP+DR+SRA+	Schéma départemental de voirie – bilan d'activité annuel – demande, réclamation – fiches progrès – états des lieux du patrimoine – Dossiers d'Organisation	Identifier les besoins	Quantification des besoins –	Tableau des propositions chiffrées
SRM + chefs d'agence + SRE	Tableau des propositions chiffrées de l'ensemble des activités concernées (chaussées, OA, équipements de la route, dépendances)	Définir le pré-programme annuel des activités	Pré-programmation annuelle	Programmes par agence -
SRM + chefs d'agence + SRE	Pré-programmation annuelle	Analyser les interférences entre les activités	Pré-programmes corrigés	
SRM + chefs d'agence + SRE	Pré-programmes corrigés	Etablir les programmes annuels de chaque activité	Programmes annuels des activités	Programmes par agence
Responsables de secteur Chefs d'équipe – chefs d'agence Cellule exploitation du SRE	Programmes annuels validés de toutes les activités - Dossier d'Organisation	Réaliser les activités du champ d'application	Eléments à fournir pour établir les bilans par agence.	<i>Dossier d'Organisation –Plans d'Intervention –fiches d'activités AC01, AC02, AC03 et AC04 –tableaux de suivi financier</i>
DR	Tableaux de suivi financier	Analyser	Ajustement année budgétaire n+1 Orientation budgétaire année n+2	Tableau de dotation budgétaire + propositions



PR02

Entretien les infrastructures routières

AC02

Entretien des ouvrages d'art -

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AC02

Finalité de l'activité	Assurer la pérennité des ouvrages d'art ainsi que la sécurité des usagers
Champ d'application	Ouvrages des routes départementales : Ponts - Tunnels - Murs de soutènement Talus de grande hauteur (supérieure à 10m)
Périmètre d'application	Routes départementales
<i>Sites géographiques concernés</i>	
Pilote de l'activité <i>Responsable du fonctionnement et de l'amélioration de l'activité</i>	Fabrice Saint-Pol - Responsable du pôle OA SRM- Claude Seytier – Chef de secteur Sud BR

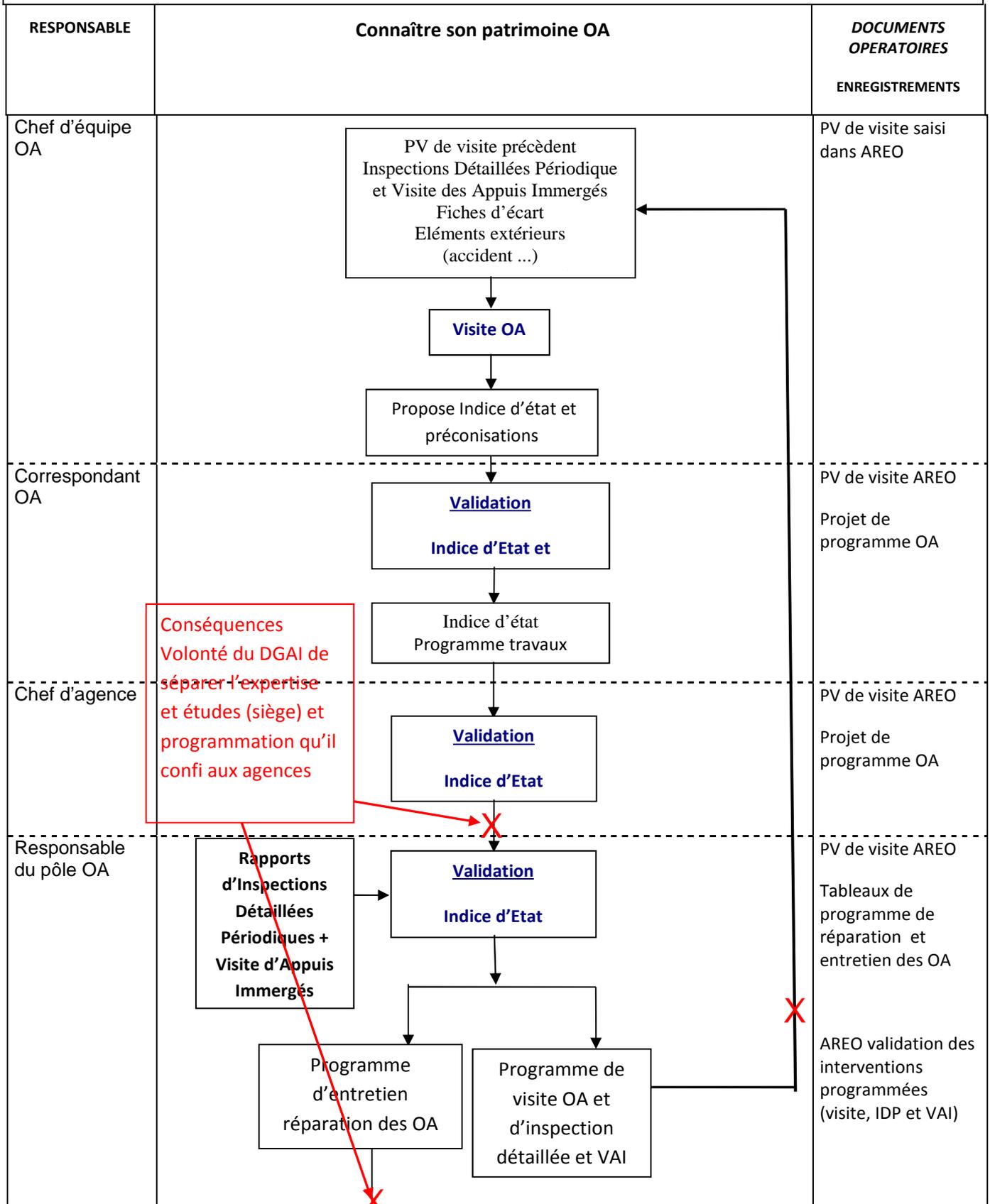
Critères de performance

Respect des programmes de travaux avec les modes de priorisation

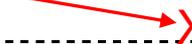
Amélioration du patrimoine

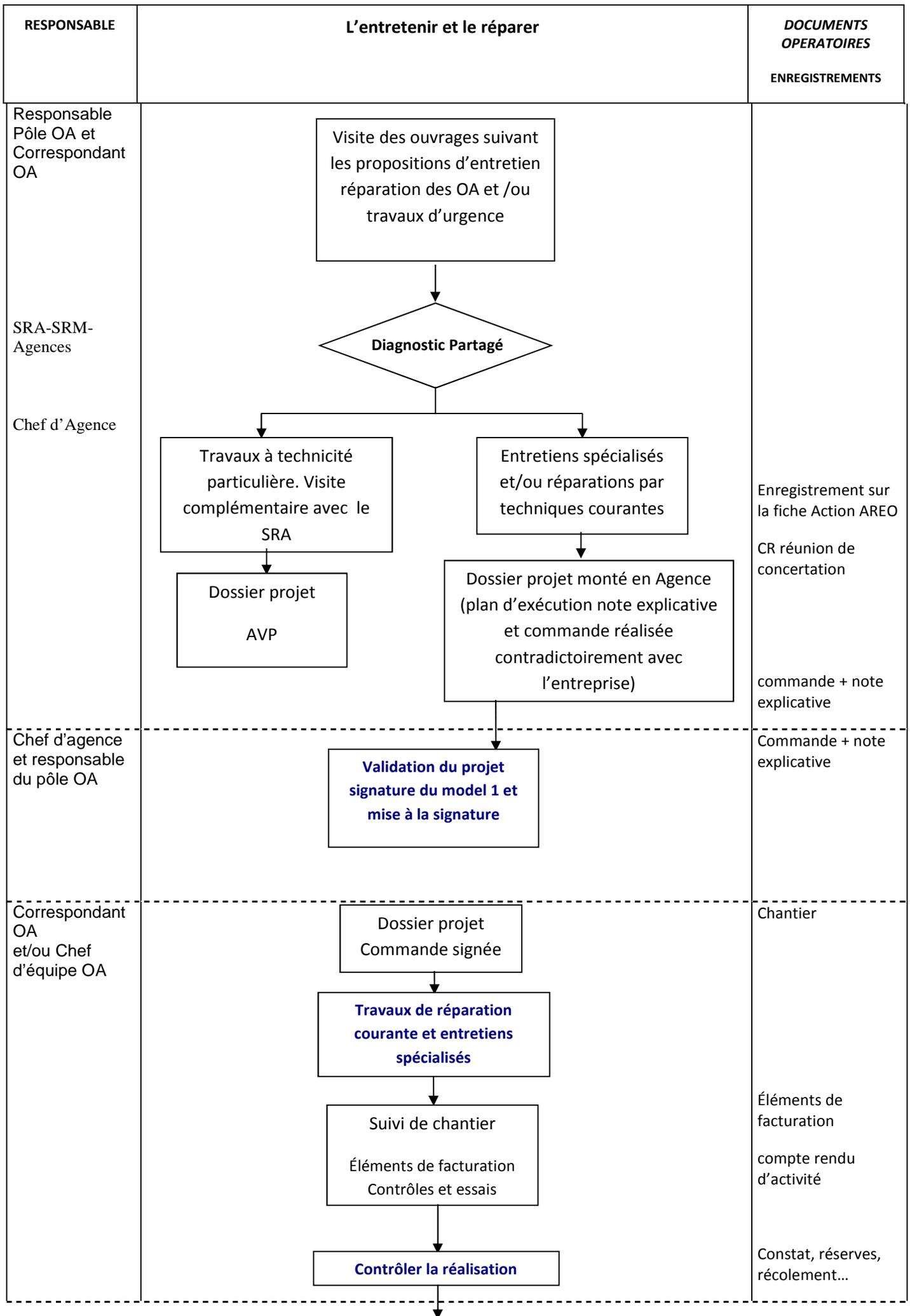
Indicateurs		Valeur	
1- Nombre d'ouvrages réparés ne respectant pas la priorisation issue de la matrice d'indices stratégique et technique définissant les ordres de priorité dans les traitements		Application sur tous les réseaux hors travaux en régie Nombre < 2	
Origine de l'information	Fréquence	Mode de diffusion	Destinataire
CMP	2 fois par an	Tableau	DR, SRM, SRA, Agences
2 - Nombre de murs de soutènement classés 3		Réduction de la surface de 10 % par an	
Origine de l'information	Fréquence	Mode de diffusion	Destinataire
CMP	Annuelle	Tableau	DR, SRM, SRA, Agences
3 – Pourcentage de ponts classés 3 et/ou S réparés /an		20 % en nombre d'ouvrages	
Origine de l'information	Fréquence	Mode de diffusion	Destinataire
CMP	Annuelle	Tableau	DR, SRM, SRA, Agences
4- Surface d'ouvrages réhabilités ou réparés en régie (m2)		Surface réparée en régie doit être au moins égale à la surface réparée par l'entreprise.	
Origine de l'information	Fréquence	Mode de diffusion	Destinataire
Tâche 520 Gescar	Annuelle	Tableau	DR, SRM, SRA, Agences
DOCUMENTS DE REFERENCE APPLICABLES <i>Documents qui contraignent l'activité (normes, documents réglementaires)</i>		DOOA - PIOA	

DESCRIPTION DES ETAPES



Conséquences
 Volonté du DGAI de
 séparer l'expertise
 et études (siège) et
 programmation qu'il
 confi aux agences





RESPONSABLE	L'entretenir et le réparer	DOCUMENTS OPERATOIRES ENREGISTREMENTS
<p data-bbox="100 607 277 696">Chef d'agence Responsable du pôle OA</p>	<div data-bbox="580 266 951 365" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Réception Travaux</div> <div style="text-align: center;">↓</div> <div data-bbox="580 461 976 528" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Validation des travaux</div> <div style="text-align: center;">↓</div> <div data-bbox="545 665 976 763" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Nouvel indice d'état nouvelle périodicité de visite</div> <div style="text-align: center;">↓</div> <p data-bbox="485 819 1075 857" style="text-align: center;">Connaître son patrimoine OA</p>	<p data-bbox="1273 315 1437 342">PV de visite OA</p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p data-bbox="1273 611 1469 674">Constat, réserves, récolement...</p> <p data-bbox="1273 763 1437 790">PV de visite OA</p> <p data-bbox="1273 819 1437 913">Fiche de renseignement AREO</p>

Cartographie des processus

